L'Orient – Le jour 23-1-2020

Les dossiers économiques urgents qui attendent le gouvernement Diab

FOCUS

Le moins que l'on puisse dire est que le nouvel exécutif a du pain sur la planche. Sa principale mission sera de mettre en œuvre un plan de sauvetage de l'économie. Mais il devra avant tout agir sur des dossiers urgents en suspens.

Kenza OUAZZANI

Le premier Conseil des ministres qui s'est tenu ce matin à Baabda devait être suivi d'une réunion d'un comité réunissant une partie des nouveaux ministres ainsi que des experts et qui sera consacrée à la situation économique et financière du Liban. « L'économie est l'une des priorités de ce gouvernement », a assuré hier le nouveau chef du gouvernement Hassane Diab, qui a également reconnu que le Liban est « face à une impasse financière, économique et sociale ». Le moins que l'on puisse dire est que le nouvel exécutif a du pain sur la planche. Sa principale mission sera de mettre en œuvre un plan de sauvetage de l'économie, mais il devra avant tout agir sur des dossiers urgents en suspens.

Réglementer et harmoniser le contrôle des capitaux

L'humiliation ressentie par les Libanais face aux guichets des banques – dans l'indifférence politique – est l'un des principaux moteurs de la radicalisation de la contestation populaire ces dernières semaines. Les restrictions mises en place par les banques depuis le début de la crise des liquidités, en septembre dernier, se font de plus en plus drastiques, donnant l'impression aux Libanais qu'ils doivent désormais mendier leurs propres économies. Les plafonds quotidiens et hebdomadaires pour les retraits d'espèces (via les distributeurs automatiques et les guichets) pour les deux monnaies ne cessent d'être revus à la baisse et diffèrent d'un établissement à l'autre. Pire, et en l'absence d'harmonisation légale de ces normes, les banques ont le pouvoir discrétionnaire de traiter les demandes de leurs clients au cas par cas, assurant ainsi un traitement inéquitable entre leurs déposants. Ce qui ne manque pas d'alimenter encore plus la colère des citoyens.
L'absence de contrôle légal de capitaux est aussi la raison pour laquelle l'envoi de fonds à leurs enfants étudiant à l'étranger relève du parcours du combattant pour la plupart des parents du fait des restrictions bancaires, tandis qu'en parallèle de sérieux soupçons existent quant aux transferts d'importants montants vers l'étranger par des personnalités politiques depuis le 17 octobre.
Si le gouverneur de la Banque du Liban (BDL), Riad Salamé, avait fini par demander au ministère des Finances de l'autoriser à réglementer ces restrictions mises en place de façon informelle par les banques, sa requête est restée jusqu'à présent lettre morte. Les juristes assurent que de telles restrictions ne peuvent se faire sans l'adoption d'une loi, car elles vont à l'encontre de plusieurs principes constitutionnels, dont celui inscrit dans le préambule de la loi fondamentale qui consacre le régime d'économie libérale, ou encore l'article 15 qui protège la propriété privée, entre autres.
Le gouvernement Diab devra donc procéder à l'élaboration d'un projet de loi comportant des règles claires et transparentes, qu'il transmettra ensuite au Parlement en demandant à son président, Nabih Berry, de lui conférer le caractère d'urgence avant de l'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance.
Outre le fait de garantir un traitement équitable entre petits et grands déposants, une telle loi pourrait également contribuer à encourager les transferts de nouveaux fonds (« new money ») de l'étranger vers le Liban en donnant des garanties qu'ils ne seront pas concernés par les mesures restrictives.

Trancher la question du swap des eurobonds et établir un plan de restructuration de la dette en dollars

L'État doit, comme chaque année, rembourser une partie de sa dette (le montant principal) en dollars et verser des intérêts sur cette dette à ses créanciers. En 2020, trois séries d'eurobonds (les titres de dette émis par le ministère des Finances en dollars) arrivent à échéance en mars, avril et juin. Ce qui signifie que près de quatre milliards de dollars devront être remboursés à leurs détenteurs.
Or depuis l'an dernier, l'État n'est plus en mesure de le faire lui-même et fait appel à la BDL, qui puise dans ses réserves en devises pour couvrir les échéances d'eurobonds pour le compte de l'État. Mais la BDL, qui a vu ses réserves en devises baisser significativement au cours de la dernière année pour couvrir un déficit de plus en plus abyssal de la balance des paiements et continuer de maintenir la stabilité de la livre, est contrainte de prioriser l'utilisation de ses réserves.
Le gouvernement Diab devra donc trancher en décidant si la BDL doit continuer à couvrir le remboursement des eurobonds arrivés à maturité en 2020 ou cesser de le faire et conserver ces réserves pour le financement des importations des produits de base par exemple. Ce dernier choix conduirait de fait un défaut de paiement de l'État qui nécessitera une restructuration de la dette.
Quelques semaines avant la genèse du gouvernement Diab, Riad Salamé a tenté de reporter la nécessité de prendre une décision à ce sujet. Sachant que les détenteurs des eurobonds sont la BDL, les banques locales et les investisseurs internationaux et qu'environ deux tiers des eurobonds sont détenus par les banques locales et la BDL, le gouverneur a proposé un swap volontaire aux établissements bancaires du pays. Une sorte de troc dans le cadre duquel les banques locales donnent à la BDL les eurobonds qu'elles détiennent arrivant à échéance en 2020 en contrepartie d'autres eurobonds, détenus par la BDL mais arrivant à échéance beaucoup plus tard. Objectif : permettre à la BDL de prendre

possession de la majorité des eurobonds de 2020. Ainsi, quand la BDL devra couvrir (pour le compte de l'État) les échéances de 2020, elle puisera dans ses réserves en dollars, se remboursant elle-même. La BDL ne perdra ainsi qu'une partie minime des réserves utilisées à cet effet car la majeure partie lui reviendra.
Via ce swap, Riad Salamé décalerait d'au moins un an la possibilité que l'État fasse défaut.
Mais s'il avait demandé aux patrons des banques de lui donner une réponse dans les plus brefs délais, il a finalement indiqué la semaine dernière que cette opération n'aura pas lieu sans un l'accord du nouveau gouvernement. Et ce après qu'une source anonyme a déclaré à Bloomberg que le ministère des Finances avait envoyé un courrier à la BDL lui demandant de suspendre l'opération après avoir été notifié par « des agences de notation », sans les citer, que le swap risquait d'être assimilé à un « défaut sélectif », notamment parce qu'il est considéré comme une solution « de détresse ». Un directeur Fitch Ratings confirmera ensuite cette mise en garde à Bloomberg.

Mobiliser une aide immédiate de la communauté internationale
Le nouveau chef du gouvernement a déclaré hier qu'il entamera très prochainement une série de visites dans le monde arabe, et tout particulièrement dans les pays du Golfe. L'objectif sous-jacent d'une telle tournée est clair : le Liban a un besoin urgent d'une aide internationale qui prendrait la forme d'une injection rapide de liquidités. Dès la mi-novembre, l'ancien Premier ministre Saad Hariri avait lancé plusieurs prises de contact avec des pays partenaires du Liban en vue de débloquer dans les plus brefs délais une enveloppe de cinq milliards de dollars dans ce sens.
Le gouvernement Diab devra à son tour entamer rapidement des discussions avec les institutions étrangères. Les bailleurs de fonds occidentaux posent une série de conditions au déblocage de toute aide au Liban. Ils exigent l'instauration d'un contrôle formel des capitaux, alors que celui-ci est mis en place de manière informelle par les banques. Les bailleurs sont également « réticents » à allouer des aides « sans la mise en place d'un plan de stabilisation et d'ajustement structurel par le Fonds monétaire international ».
La mise en place d'un plan de stabilisation et d'ajustement structurel par le FMI ne peut se faire sans que le nouveau gouvernement n'en fasse la demande formelle auprès de l'institution financière. Saad Hariri était entré en contact avec cette organisation pour lui affirmer son engagement à préparer un plan urgent de sauvetage et solliciter son aide, mais le processus d'échanges s'est arrêté. Le Hezbollah est, pour sa part, clairement opposé à une intervention du FMI pour des raisons principalement politiques. Et d'autres responsables, à l'instar du gouverneur Riad Salamé, contestent l'efficacité d'une telle intervention. Car un plan du FMI, « c'est une restructuration de la dette, une dévaluation de la livre et une série de privatisations », résume un diplomate. « Riad Salamé estime qu'une dévaluation ne servira à rien, compte tenu de la nature de l'économie du pays, et que l'inflation sera facile à ajuster après un retour de la confiance. Et à vrai dire, il n'y a pas non plus de consensus au sein de la communauté internationale sur ce point, qui pourrait être renégocié avec le FMI au moment voulu », poursuit-il.

« En cas d'adoption d'un plan du FMI, les aides internationales viendront l'accompagner à travers notamment des clauses de sauvegarde pour les plus démunis », précise une source diplomatique interrogée. « Nous pourrons ainsi prévoir un mécanisme de financement des importations des produits de base par le gouvernement et un autre pour le financement direct aux entreprises, car les banques ne seront pas en mesure d'accorder des prêts au secteur privé lors de leur phase de consolidation, qui durera quelques années », indique cette même source. Craignant une pénurie des produits de première nécessité importés, Saad Hariri avait adressé en décembre des courriers aux dirigeants des principaux pays fournisseurs du Liban afin que ces derniers garantissent les crédits nécessaires pour le financement des importations de produits agroalimentaires et de matières premières. Mais il n'a jamais communiqué sur de quelconques réponses positives émanant de ces dirigeants dans ce sens.